

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société **CIMENTS DU MAROC**, société anonyme au capital de 1 443 600 400 dirhams, dont le siège social est à Casablanca, 621 boulevard Panoramique, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 70.617, sont convoqués le **lundi 7 avril 2014** à l'hôtel Royal Mansour Méridien à Casablanca à **11 heures** en **Assemblée Générale Ordinaire** à l'effet de délibérer sur l'**ordre du jour** suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration,
2. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2013,
3. Approbation des comptes et opérations de l'exercice 2013,
4. Affectation du résultat de l'exercice 2013,
5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
6. Renouvellement du mandat de quatre Administrateurs,
7. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes,
8. Fixation du montant des jetons de présence et des vacances,
9. Pouvoirs pour formalités légales.

Les documents dont la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 (articles 140 et 141) prescrit la communication aux actionnaires ont été déposés au siège social de la société ou au Service Titres de la Société Générale Marocaine de Banques situé au 55 boulevard Abdelmoumen à Casablanca, à compter du **vendredi 7 mars 2014**.

Les actionnaires trouveront ci-dessous les résolutions proposées à cette Assemblée Générale, un avis de réunion et les états de synthèse de l'exercice 2013 ayant pour mémoire fait l'objet d'une publication dans le quotidien L'Économiste du 7 mars 2014.

Pour participer à cette Assemblée Générale, il est nécessaire de justifier de sa qualité d'actionnaire. Les propriétaires d'actions doivent justifier de l'immobilisation de leurs titres dans les caisses des établissements agréés, **cinq (5) jours** au moins avant la date de l'Assemblée Générale. La société tient à la disposition des actionnaires des formules de pouvoirs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 7 AVRIL 2014

PREMIÈRE RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice 2013 tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net de 772 969 154,28 Dirhams. Elle donne au Conseil d'Administration pleine et entière décharge pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2013 :

- Bénéfice net comptable	DH	772 969 154,28
- À la réserve légale	DH	0,00
- Solde	DH	772 969 154,28
- À ajouter : report bénéficiaire antérieur	DH	2 976 202 255,81
- Bénéfice disponible	DH	3 749 171 410,09
- Dividende	DH	649 620 180,00
- Report à nouveau	DH	3 099 551 230,09

et de distribuer en conséquence un dividende ordinaire de 45 dirhams par action.

TROISIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions visées à l'article 56 de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05, en approuve les termes et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Mohamed CHAIBI vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

CINQUIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Anass HOUIR-ALAMI vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

SIXIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Abdallah BELKEZIZ vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

SEPTIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de la société CIMENTS FRANCAIS vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

HUITIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes de la société :
• KPMG - Rabat : 11, avenue Bir Kacem - Souissi
vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois exercices (2014, 2015 et 2016), soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

NEUVIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes de la société :
• ERNST & YOUNG : Casablanca - 37, boulevard Abdellatif Ben Kaddour
vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de trois exercices (2014, 2015 et 2016), soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

DIXIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale fixe à la somme brute globale de **3 540 000** Dirhams la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des différents Comités, Administrateurs ou non, pour l'exercice écoulé.

ONZIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer les formalités prévues par la Loi.

Italcementi Group
est le cinquième
producteur mondial
de ciment.

Les sociétés du
Groupe allient
l'expertise, le
savoir-faire
et les cultures
de 22 pays répartis
sur 4 continents à
travers un dispositif
industriel de
47 cimenteries,
12 centres de broyage,
7 terminaux,
420 centrales à béton
et un effectif d'environ
18 500 salariés.
En 2013, Italcementi
Group a réalisé plus
de 4,2 milliards
d'euros de chiffre
d'affaires.



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
Italcementi Group

Société anonyme au capital de 1 443 600 400 DH
Siège social : 621, boulevard Panoramique
20 150 Casablanca, Maroc
www.cimentsdumaroc.com

Tél. + 212 5 22 85 94 50 à 59
Fax + 212 5 22 52 23 11
Communication financière :
Jean Pascal Spigolis info@cimar.co.ma